

Master MEEF Encadrement éducatif parcours Conseiller Principal d'Education

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) – Encadrement éducatif

UFR/Institut :

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)

Type de diplôme :

Master,
Préparation au concours de CPE

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Campus de Bonneuil-sur-Marne

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :

<http://inspe.u-pec.fr>

Présentation de la formation

Cette formation, organisée sur 2 années, vise 2 objectifs complémentaires :

- préparer au concours externe de conseillère et conseiller principal d'éducation (CRCPE) ;
- dispenser une formation articulant formation à la recherche en sciences de l'éducation et sciences sociales et professionnalisation dans les métiers de l'encadrement éducatif et de la prévention.

Capacité d'accueil

20-22

Compétence(s) visée(s)

Il s'agit, d'une part, de se centrer sur la réussite au concours en donnant aux étudiant·es :

- un très bon niveau de connaissances dans le champ de l'éducation, de la formation des jeunes ;
- une vision globale des nouvelles politiques éducatives mises en œuvre ;
- une professionnalisation permettant dès la première année d'exercer pleinement des responsabilités à la fois organisationnelles, éducatives et pédagogiques au sein d'un établissement scolaire du secondaire et des capacités d'observation, d'analyse, et de résolution de situations professionnelles complexes.

D'autre part, il s'agit de développer l'acquisition des compétences de gestion d'organisations éducatives et d'acquérir des capacités

Poursuites d'études

Une poursuite en doctorat peut être envisageable si elle s'accompagne d'un renforcement méthodologique. (*À ce jour, elle n'a été envisagée que par un nombre très réduit d'ancien·es étudiant·es.*)

Débouchés professionnels

Le débouché premier et principal est le métier de Conseillère et Conseiller principal d'éducation (CPE), que les ancien·es étudiant·es peuvent exercer comme fonctionnaires d'État ou, dans certains cas, comme contractuel·es. Certains étudiant·es obtiennent également des postes de chargé·es d'étude sur des questions liées à l'éducation, dans les collectivités territoriales par exemple.

Environnement de recherche

La formation est plus particulièrement adossée à deux unités de recherche :

- le Laboratoire Interdisciplinaire d'Études du Politique Hannah Arendt (LIPHA – EA 7373)
- le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales

Statistiques

Pour toute question relative aux statistiques, vous pouvez adresser une demande sur ce formulaire.

Organisation de la formation

Programme des enseignements

MASTER 1

SEMESTRE 1

- UE 1. Connaissances fondamentales (87h – 12 ECTS)
- ECUE 1.1. Philosophie de l'éducation (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 1.2. Laïcité, école et citoyenneté (12h – 2 ECTS)
 - ECUE 1.3. Sociologie des métiers de l'éducation (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 1.4. Sociohistoire du système éducatif (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 1.5. Psychologie de l'adolescence (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 1.6. L'Etat et l'école en France (15h – 2 ECTS)
- UE 2. Méthodologie des épreuves (1) (49h – 5 ECTS)
- ECUE 2.1. Epreuves écrites (40h – 3 ECTS)
 - ECUE 2.2. Epreuves orales (9h – 2 ECTS)
- UE 3. Action éducative et vie scolaire (1) (42h – 6 ECTS)
- ECUE 3.1. Vie scolaire et métier de CPE (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 3.2. Les contextes scolaires du secondaire (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 3.3. TICE (12h – 2 ECTS)
- UE 4. Pratique réflexive et recherche (1) (30h – 7 ECTS)
- ECUE 4.1. Initiation à la recherche (15h – 3 ECTS)
 - ECUE 4.2. Note de recherche (diagnostics) (15h – 4 ECTS)

SEMESTRE 2

- UE 5. Nouvelles problématiques éducatives (51h – 8 ECTS)
- ECUE 5.1. Discriminations, intégration, inclusion (12h – 2 ECTS)
 - ECUE 5.2. Rapport au savoir et décrochages (12h – 2 ECTS)
 - ECUE 5.3. L'école et les familles (12h – 2 ECTS)
 - ECUE 5.4. Politiques éducatives (15h – 2 ECTS)
- UE 6. Méthodologie des épreuves (2) (72h – 7 ECTS)
- ECUE 6.1. Épreuves écrites (48h – 3 ECTS)
 - ECUE 6.2. Épreuves orales (9h – 2 ECTS)
 - ECUE 6.3. Langues vivantes (15h – 2 ECTS)
- UE 7. Action éducative et vie scolaire (2) (48h – 8 ECTS)
- ECUE 7.1. Stage groupé (18h – 2 ECTS)
 - ECUE 7.2. Action éducative en établissement (15h – 3 ECTS)
 - ECUE 7.3. Vie scolaire et action de prévention (15h – 3 ECTS)
- UE 8. Pratique réflexive et recherche (2) (30h – 7 ECTS)
- ECUE 8.1. Méthodologie de la recherche (revue de littérature...) (15h – 3 ECTS)
 - ECUE 8.2. Note de recherche (15h – 4 ECTS)

MASTER 2

SEMESTRE 3

- UE 9. Connaissance des publics (36h – 6 ECTS)
- ECUE 9.1. Approches de la jeunesse (12h – 2 ECTS)
 - ECUE 9.2. Approches du handicap (12h – 2 ECTS)
 - ECUE 9.3. Approches de l'orientation (12h – 2 ECTS)
- UE 10. Méthodologie des épreuves (3) (46h – 5 ECTS)
- ECUE 10.1. Épreuves écrites (40h – 3 ECTS)
 - ECUE 10.2. Épreuves orales (6h – 2 ECTS)
- UE 11. Action éducative et vie scolaire (3) (57h – 12 ECTS)
- ECUE 11.1. Conduite de projet (en établissement scolaire) (12h – 3 ECTS)
 - ECUE 11.2. Approche des situations éducatives (gestion de crise

- et prévention des risques) (21h – 4 ECTS)
 - ECUE 11.3. Gestion du service de vie scolaire (12h – 3 ECTS)
 - ECUE 11.4. Division du travail éducatif (12h – 3 ECTS)
- UE 12. Pratique réflexive et recherche (3) (39h – 7 ECTS)
- ECUE 12.1. Méthodologie de la recherche (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 12.2. Mémoire (enquête + AP) (24h – 4 ECTS)

SEMESTRE 4

- UE 13. Contextes internationaux (40h – 4 ECTS)
- ECUE 13.1. Langues vivantes (18h – 2 ECTS)
 - ECUE 13.2. Comparaisons internationales (12h – 3 ECTS)
- UE 14. Méthodologie des épreuves (4) (94h – 6 ECTS)
- ECUE 14.1. Épreuves écrites et orales (84h – 3 ECTS)
 - ECUE 14.2. TICE (12h – 2 ECTS)
- UE 15. Action éducative et vie scolaire (4) (52h – 4 ECTS)
- ECUE 15.1. Prévention et médiation en milieu éducatif (40h – 3 ECTS)
 - ECUE 15.2. Droit de l'éducation et déontologie des CPE (12h – 3 ECTS)
- UE 16. Pratique réflexive et recherche (4) (37h – 16 ECTS)
- ECUE 16.1. Méthodologie de la recherche (15h – 2 ECTS)
 - ECUE 16.2. Mémoire (enquête + AP) (22h – 12 ECTS)

Format de la formation

Formation en **présentiel**, avec accès à des ressources numériques.

Stage / Alternance

- **Master 1 : 6 semaines de stage** en établissement scolaire
- **Master 2 : 12 semaines de stage** en tant que CPE en responsabilité (étudiant(es) contractuel(les) ou d'observation et de pratique accompagnée. Ce stage se déroule en alternance à 1/3 temps en établissement scolaire, à mi-temps en formation à l'INSPE.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu, alternance entre évaluation individuelle et évaluation collective.
+ rédaction et soutenance d'un mémoire en Master 2

Calendrier pédagogique

Nombre d'heures de formation : 800 heures, soit 409 heures en Master 1 (hors stage) et 391 heures en Master 2 (hors stage)
En plus du volume horaire de la maquette (800 heures de formation hors stage), la formation comprend 800 heures de travail personnel et 800 heures de travail en autonomie pilotée.

Dates de la formation : de septembre à juin.

Evaluation entre décembre et février, puis entre avril et juin.

Sauf exception, tous les cours ont lieu sur le site INSPE de Bonneuil-sur-Marne (94).

Deux jours de cours par semaine :

- en Master 1 : cours les mercredis, vendredis et tous les jours de la première semaine des vacances scolaires d'automne et de février. Devoirs sur table le samedi matin (neuf dans l'année) ;
- en Master 2 : cours les mardis et mercredis. Devoirs sur table le samedi matin (8 dans l'année).

Modalités d'admission en formation initiale

Prérequis : Licence ou équivalent Bac + 3
Pré-sélection sur dossier et admission sur entretien.

Modalités d'admission en formation continue

Prérequis : Licence ou équivalent Bac + 3 (VAPP possible).

Tarif de la formation :

> Grille tarifaire de l'Inspé

Modalités d'admission en formation en VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec ce diplôme.

> En savoir plus

Candidature

Master 1 :

Du 26 février au 24 mars 2024 sur monmaster.gouv.fr

Pour vous aider à déposer votre candidature sur la plateforme

Mon Master, voici quelques conseils !

Master 2 :

Du 26 février au 1er septembre 2024 sur eCandidat

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Responsables pédagogiques

Responsable de mention et de parcours :

Gaël PASQUIER

gael.pasquier@u-pec.fr

Scolarité

Bureaux 708 / 709

Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne

Rue Jean Macé

94380 Bonneuil-sur-Marne

Tél. 01 49 56 37 39

sarah.bakrim@u-pec.fr

Secrétariat

Bâtiment du Pavillon

Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne

Rue Jean Macé

94380 Bonneuil-sur-Marne

Tel : 01.49.56.37.09

lucile.texier@u-pec.fr

Plus d'informations

Études et handicap

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques, l'UPEC propose aux usagers et usagères en situation de handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions.

> En savoir + : <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap>

